

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 2 (1902-1903)
Heft: 39

Artikel: Histoire du théâtre de Genève [suite et fin]
Autor: Chaponnière, J.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et plus loin : « J.-J. Rousseau exerça une grande influence sur la musique de son temps en France. La hardiesse de ses idées, le charme de son style, les singularités de sa vie, ses malheurs attachaient à toutes ses productions un intérêt qui devait rejaillir sur ses œuvres musicales et sur ses opinions, etc. »

Il fit paraître une brochure intitulée : « Dissertation sur la musique moderne, » où il expose son nouveau système de notation qui est, comme on le sait, celui de la musique chiffrée.

Les chiffres employés comme signes musicaux ont eu chez nous un certain succès, mais depuis quelques années ce système tend à disparaître de l'enseignement pour laisser libre carrière à la musique notée. Au XIX^e siècle, le goût de la musique s'est développé d'une façon extraordinaire en Suisse et tout particulièrement à Genève où le nombre des sociétés de musique instrumentale et vocale peut tenir tête à beaucoup d'autres villes plus importantes; mais ce n'est pas le nombre qui importe, c'est la qualité; or, nous pouvons dire en toute assurance que cette dernière se trouve être excellente pour la plupart de nos sociétés, grâce au dévouement et au talent de leurs directeurs; ceux-ci sont assez connus du public genevois pour qu'il soit utile de citer leurs noms ici.

A l'heure qu'il est, la Suisse possède toute une phalange de musiciens et de compositeurs distingués dont elle peut être fière. Rien ne pourra mieux faire connaître et apprécier notre musique nationale que ces fêtes artistiques dont nous avons eu un exemple à Genève et dont le souvenir est encore vivant dans le cœur de tout musicien.

(A suivre).

A. EBERHARDT.

HISTOIRE DU THÉÂTRE DE GENÈVE

(Suite et fin.)

Mais un comédien vraiment étonnant, c'était Duport. Dans le courant d'une semaine, on le voyait jouer Nerestan, le marquis du *Cercle*, Alcindor de la *Belle Arsène*, et figurer, comme premier danseur, dans les ballets, car nous avions un ballet. Les amateurs se rappelleront sans doute l'allemande à trois qu'il exécutait

avec tant de grâce, et qu'on appela depuis l'*allemande de Duport*. Ils se rappelleront surtout le ballet de *Mirza et Lindor*, dans lequel Duport maniait l'épée comme Saint-Georges, exécutait un concerto de violon comme Jarnovich, et dansait comme un sujet de l'Académie Royale. Je vous dis tout ceci, mon ami, pour vous faire sentir l'extrême différence qui existe entre les acteurs de province d'autrefois et ceux que nous voyons aujourd'hui. Pour en finir sur Duport, j'ajouterai qu'il passa au nouveau théâtre, et termina ses rôles, à Genève, par une fugue avec madame Caumont, qui abandonna son mari et ses enfants pour le suivre. Dans un autre temps cet événement eût fait grand bruit, mais nous avions pris les mœurs françaises de l'époque, de sorte que cette escapade ne parut qu'une chose fort ordinaire.

Cependant la construction de la nouvelle salle s'avancait. Elle fut enfin terminée, et l'ouverture s'en fit, en 1784, par les *Jeux d'amour et du hasard*, et la *Mélomanie*.

Le sieur de Saint-Gérard en resta le directeur quelque temps encore, puis il céda son privilège à MM. Desplaces et Collot-d'Herbois. Collot-d'Herbois!! ne vous semble-t-il pas voir à ce nom Erato, Thalie et Terpsichore s'enfuir épouvantées, et la muse tragique elle-même s'envelopper dans son manteau? Il faut néanmoins convenir que le proconsul de Lyon était un fort bon administrateur de tripot. Sous son règne le théâtre de Genève fut bien servi et prospéra constamment. Collot y figurait comme acteur, et bien qu'il grasseyât, qu'il appuyât un peu trop sur les finales, et qu'il fût un peu cagneux (défaut pour lequel les Genevois doivent avoir quelque indulgence), il était applaudi, particulièrement dans le *Don Juan du Festin de Pierre*, Vanglenne de l'*Habitant de la Guadeloupe*, et Sigismond de la *Vie est un songe*. Il avait du feu, de l'âme, surtout une mémoire imperturbable. Il brillait comme auteur. Sa comédie intitulée : *Il y a honne justice, ou le paysan magistrat*, pièce imitée de Lope de Véga, eut un grand succès. Collot s'était chargé de

représenter le paysan alcade, et le rendait avec beaucoup de verve et d'entraînement.

Mercier vint à Genève sur ces entrefaites. Il y fit jouer sa *Brouette du vinaigrier*, *l'Indigent*, et *Zoé*, pièce nouvelle, qui fut assez mal accueillie, malgré la présence de l'auteur et le jeu de Collot, qui fit de vains efforts pour soutenir cette comédie, du reste sombre et froide.

Prévile, qui n'était plus que l'ombre de lui-même, nous donna quelques représentations. Dugazon le suivit. Ce fut pendant le séjour de ce dernier qu'une chose, jusqu'alors inusitée, se vit à Genève. On donna deux représentations dans la même journée, et cela à plusieurs reprises. Il est vrai que Madame D'Arboville, cantatrice de Lyon, jouait simultanément avec Dugazon, et que cette réunion de talents était bien faite pour justifier l'empressement de nos concitoyens. J'ajouterai que ces doubles représentations n'ont point eu lieu depuis.

Quoique le goût du théâtre fût général, deux Genevois seulement se hasardèrent sur la scène pendant cette période. L'un, M. Papillon, donna *l'Événement du point et virgule*, pièce écrite dans le style poissard; ce langage ne fut pas compris du parterre, qui en prit de l'humeur et siffla. L'autre, M. Broé, nous régala de *Mayolet*, comédie en trois actes et en prose. Quelques mots genevois, quelques saillies heureuses, firent aller l'ouvrage jusqu'à trois représentations, mais l'absence totale d'intérêt et d'intrigue ne permit pas de l'exposer plus longtemps.

La paix dont on jouissait, la prospérité de nos fabriques, l'affluence des étrangers, rendaient notre cité fort brillante. Le luxe s'accroissait. Chacun courait après les plaisirs; c'était l'âge d'or de la dissipation, et particulièrement de la comédie. Les directeurs avaient du savoir-faire : les actrices étaient, en général, fort jolies. Il me souvient, entre autres, d'une petite Alsacienne, nommée Clairenson, qui, dans son accent tudesque, baragouinait Nina avec beaucoup de gentillesse. Elle jouait d'ailleurs les rôles d'amoureuses avec une affection toute particulière,

et laissa, à son départ, plus d'un souvenir parmi les amateurs.

Lorsqu'une chose est parvenue à son apogée, elle ne peut que descendre. La révolution française s'annonçait; l'inquiétude survint; le zèle se refroidit. On commença à se lasser du régime sous lequel on vivait, et le théâtre, établi pour distraire les citoyens de la politique, devint l'arène d'où ils firent entendre leurs plaintes. La Rive parut alors : il était dans toute la force de son talent. Il joua la tragédie de *Guillaume Tell*, qui fut applaudie avec transport. Les allusions à la liberté, à la tyrannie, furent vivement saisies; elles excitèrent une effervescence difficile à décrire, et firent craindre le désordre. Les magistrats défendirent la pièce : le mécontentement fut à son comble. *Guillaume Tell* proscrit à Genève!! Et de nos jours ce nom révérend est dans toutes les bouches et dans tous les cœurs! Et le magistrat applaudit à cet enthousiasme et le partage! Que de réflexions naissent de cette disparate! Que de fois, dans le cours de ma longue carrière, j'ai pu observer de pareils rapprochements! Que de fois j'ai vu des gens se tendre la main étonnés et charmés qu'ils étaient après avoir suivi des bannières différentes, de pouvoir encore s'aimer et s'estimer! Quelle leçon! Et combien elle doit nous engager à ne point trop abonder dans notre sens, à ne point vouloir tyranniser la pensée, à tolérer l'opinion d'autrui! Un moraliste froid et chagrin nous dit: « Vivez avec votre ami comme si vous deviez le haïr un jour. » Moi, je dirai à mes concitoyens: Si vous avez le malheur de voir renaître des dissensions parmi vous, traitez vos adversaires comme si vous deviez être un jour de leur avis. Mais revenons au théâtre.

Fermé pendant quelques mois seulement, il se rouvrit, et l'on y joua jusqu'en 1792. La révolution française prit dès lors une teinte sinistre. La Savoie fut réunie, et notre petite république, pressée comme dans un étau par un peuple en état de déflagration, ne put résister à la contagion et la partagea. Le théâtre fut métamorphosé en club, et j'avoue que les mœurs

et la liberté ne gagnèrent rien à ce changement.

De 1792 à 1798, nous ne vîmes le théâtre qu'à Châtelaine, et seulement de temps en temps; c'est tout ce que je puis vous en dire.

Genève commençait à se remettre des agitations cruelles qu'elle avait éprouvées, lorsque le Directoire de la république française voulut bien s'occuper de notre avenir. L'Assemblée nationale s'était interdit les conquêtes, mais

Il est avec le ciel des accommodements :

les fiers républicains qui lui succédèrent, et qui tonnaient contre les principes d'Escobar et de Machiavel, ne dédaignaient pas de les mettre en pratique au besoin. Ils ne faisaient point de conquêtes, mais par une distinction subtile, ils acceptaient des réunions. Déjà la Savoie, la Belgique, l'évêché de Bâle, le comté de Nice, Monaco et Mulhouse avaient passé par cette étamine. Le tour de Genève était venu.

L'envoyé de France, dans un moment d'abandon diplomatique, avoua franchement à nos magistrats que la grande nation avait le plus vif désir de se réunir à Genève. Les autorités prirent la liberté de faire observer à Monsieur le résident que le consentement mutuel était de rigueur pour que l'union fût heureuse, et que nos concitoyens ne paraissaient pas avoir encore une vocation bien décidée pour former ceneud. L'envoyé répondit affectueusement que *cela viendrait*, que cependant il était un peu pressé, et, pour nous prouver la sincérité de ses intentions, il nous coupa les vivres.

Nous en fîmes des plaintes à Paris. Le gouvernement français témoigna avec candeur sa surprise à nos commissaires, les assurant qu'il était dans une ignorance complète de ce qui se passait dans nos environs; qu'au surplus il y mettrait ordre, et que nos concitoyens pouvaient être absolument tranquilles sur le maintien de leur indépendance. Puis les révérends pères du Directoire firent marcher une petite armée, qui s'empara de Genève et trancha la question.

Nous fûmes bien surpris d'apprendre un beau matin, par les gazettes de la capitale, que

nous avions sollicité vivement la réunion, et que nous étions rayonnants de joie. Nous voulûmes rétablir les faits, prouver que les choses ne s'étaient pas tout à fait passées comme le disait la gazette, et que nous n'étions pas si gais qu'on voulait bien le faire croire. Peine perdue. Sous le règne de la liberté, la presse n'était pas libre! Nous ne pûmes nous faire entendre, et l'œuvre de l'iniquité fut consommée.

Il est pénible de se répéter. Mais, puisque je vous fais l'histoire du théâtre, il faut bien vous dire que la troupe comique rentra dans Genève immédiatement après la réunion; et vous remarquerez, s'il vous plaît, que la comédie nous fut toujours imposée à la suite d'une vexation.

Pendant les quinze années que dura ce régime, le théâtre fut constamment ouvert. Les premiers acteurs de Paris le visitèrent. Nous vîmes successivement Molé, M^{lle} Belmont, M^{lle} Raucourt, Elleviou, Josserand, Juliet, Baptiste cadet, Michaud, Contat, Mars et Talma.

Les auteurs genevois ne s'exposèrent pas sur la scène dans le cours de ces quinze années, à l'exception de M. Vernes, qui fit représenter un vaudeville et un opéra, pièces qui obtinrent un succès d'estime, et n'ont pas reparu depuis; et d'un anonyme, dont le petit opéra tomba presque inaperçu, quoique la musique, de M. Duffey, offrit quelques morceaux faciles et gracieux.

Il me reste peu de choses à vous dire. Vous connaissez les causes qui ont amené la Restauration et nous privèrent de la comédie. Vous savez qu'après cet heureux événement, nos magistrats ne s'empressèrent pas de la rappeler, et qu'au contraire ils mirent une sage lenteur à permettre son retour. Ils voulaient connaître l'opinion publique; et sans doute ils auront pu s'apercevoir qu'en général le peuple genevois aime le théâtre, qu'il en a pris l'habitude, et que le concours des étrangers dans notre ville en fait un besoin. Ils auront pensé dès lors que puisque le théâtre est nécessaire, il vaut mieux qu'il soit en dedans qu'à l'extérieur. Pour moi, j'aime la comédie; et, sans entrer dans une dissertation morale qui n'est pas de mon sujet, je

vous dirai que le spectacle m'a toujours offert un délassement agréable, que j'y ai trouvé souvent du plaisir et parfois de l'instruction; mais je vous avouerai ensuite avec franchise, et le sachant par expérience, que les jeux scéniques ont, comme la plupart des choses ici-bas, leurs avantages et leurs inconvénients, et que ce n'est pas au théâtre qu'il faut aller lorsqu'on veut *faire mourir le vieil homme*.

Mon interlocuteur achevait sa phrase, lorsque M. Papon, s'approchant avec sa politesse ordinaire, nous fit observer que la pièce était depuis longtemps finie, que la salle était déserte, que la pendule marquait onze heures, et qu'il lui serait fort désagréable d'être mis à l'amende.

N'ayant rien à répliquer, nous nous levâmes et partîmes. J'accompagnai mon amateur jusque chez lui. Chemin faisant il me dit : « J'ai oublié de vous parler des Genevois qui se sont lancés dans la carrière du théâtre comme acteurs. Ils sont en petit nombre, et, chose singulière, ils ont tous réussi. Voici leurs noms autant que ma mémoire peut me les rappeler :

Rival (Aufresne), dont la réputation balança celle de Le Kain. Amalric (Flavigni), qui joua pendant longtemps les premiers rôles en province, et vit maintenant retiré dans sa campagne près Marseille. Mussard (Dumont), l'un des fondateurs du théâtre des Variétés, à Paris, qui entra depuis à la Cité, et passa enfin à la Gaîté, où le public l'applaudissait dans les rôles à tablier et à manteau, qu'il jouait avec naïveté et rondeur. Perlet père, qui laissa le pinceau pour chausser le brodequin, eut du succès en province, devint sociétaire de la Cité, et mourut il y a quelques années à Paris, emportant la réputation d'un homme aimable et d'un homme de bien. Enfin son fils, que nous avons eu l'année dernière à Genève, acteur rempli d'intelligence, d'esprit et de goût, qui sait être plaisant sans grimace, et naturel sans trivialité.

J.-F. CHAPONNIERE.

LA DANSE

considérée comme art plastique,

par le

D^r ALBERT DRESNER (de Berlin).

(Suite.)

Dans ces circonstances, les contemporains, à un nombre infime d'exceptions, ont eu, pour la première fois, l'occasion de voir dans les *danses* de Miss Isidora Duncan un corps féminin bien formé aux mouvements nobles et rythmiques. Pour la première fois nous avons pu voir en chair et en os ce jeu vivant des muscles, cette réunion et désunion significative des membres, ces mouvements et ces positions nobles et expressives que nous ne connaissions jusqu'à présent que d'après des sculptures ou des peintures. Le langage du corps, art que nous étions forcément portés à considérer comme mort et fossile nous a réapparu vivant et présent. Je crois que c'est le sentiment instinctif de ce fait éprouvé par les milliers de spectateurs à Berlin et à Munich qui a assuré aux danses de l'Américaine leur effet si entraînant. N'est-ce pas quelque chose de touchant, de saisissant même, que de penser à toutes ces nombreuses femmes et jeunes filles qui, en contemplant la danseuse, présentent vaguement une beauté et une féminité (si l'expression est permise) plus noble et plus élevée et qui, en même temps, sont forcées de s'avouer que cet idéal leur est désormais inaccessible à cause de la tyrannie de la mode et des usages qui a estropié leur corps et lui ont enlevé presque entièrement toute possibilité d'expression. L'accueil enthousiaste fait à la danseuse par les *artistes* de Berlin et de Munich prouve, qu'en dépit de la vie et de l'art modernes, leur sentiment esthétique n'est pas encore vicié à sa source. Sans doute Miss Duncan a-t-elle été critiquée bien différemment. D'une part, des hymnes enthousiastes, le plus souvent sans distinction entre ce qu'il y a d'appris dans ces danses et ce qui revient au tempérament personnel, à l'âme artistique de la danseuse, d'autre part des condamnations absolues qui vont même jusqu'à nier qu'elle sache danser. Mais le seul sens admissible de ce reproche peut être qu'elle ne possède pas l'art *moderne* de la danse, et c'est là que gît l'injustice envers l'Américaine.